



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le lieu a été choisi compte tenu de l'absence au siège de salle disponible réunissant les conditions sanitaires.

**Etaient présents** : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME. ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), MME. GIBERT (C.C. DU FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

**Etaient excusés** : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME COUTTENIER (C.C. SAVE AU TOUCH), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), MME. MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. BRIAND (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES  
M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), POUVOIR A M. BOUCHE  
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES  
M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), POUVOIR A MME URSULE

**Etaient absents** : M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL)

**Date de la convocation** : VENDREDI 25 MARS 2022

**Secrétaire de séance** : MME GIBERT

### **D2022-21 – Création d'un poste rédacteur territorial au sein du service des ressources humaines**

Depuis le transfert de compétence qui a eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le service des ressources humaines a vu son activité augmenter de manière très sensible. En effet le service actuellement est composé de deux agents ; le chef de service et un gestionnaire de catégorie C.

En outre, un agent de catégorie B a été recruté en renfort au cours de l'année 2021. Le futur transfert du centre de tri, les évolutions réglementaires, la création des instances de dialogue social imposent au service de se renforcer et en moyen humain mais aussi en technicité.

Il s'agit donc de pérenniser ce poste de catégorie B, qui sera placé sous l'autorité hiérarchique du chef du service.

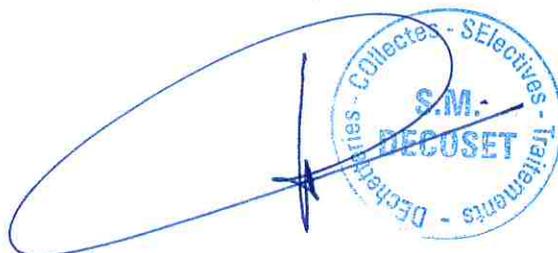
Le comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'un poste permanent de rédacteur territorial au sein du service des ressources humaines
- **S'ENGAGE A INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20220331-D2022-21-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2022  
Date de réception préfecture : 07/04/2022

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT,



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	6	15
Votants	9	6	15
Pouvoirs	3	2	5
<b>Total de voix</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>32</b>
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
<b>Votes pour</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>32</b>

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20220331-D2022-21-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2022  
Date de réception préfecture : 07/04/2022